

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2022

Date de la convocation
27.10.2022

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 28

L'an deux mille vingt deux
le deux novembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LAMBERT

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay),
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU,
M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DUPUIS, Mme BAUDU-HASCOET, Mme MAUBERGER, Mme PROD'HOMME, M. VILLAIN.

Pouvoir de M. Philippe DUPUIS à M. Gilles ROUX

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Laurence MOUSSEAU

Pouvoir de Mme Isabelle MAUBERGER à Mme Bernadette VAUCELLE

Pouvoir de Mme Sandra PROD'HOMME à Mme Nathalie LEGEARD

OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision modificative budgétaire N° 4 sur budget Ville 2022

M. Gilles ROUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes sur le budget Ville 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

6541 - Créances admises en non valeur + 5 000,00

Chapitre 68 - Dotations aux amortissements et provisions

6817 - DAP pour dépréciation des actifs circulants - 5 000,00

Chapitre 011 - Charges à caractère général

60632 - Fournitures de petit équipement + 2 910,00

Chapitre 022 - Dépenses imprévues

- 3 948,00

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

657348 - Subvention de fonctionnement autres communes + 1 038,00

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : **1.6. NOV. 2022**

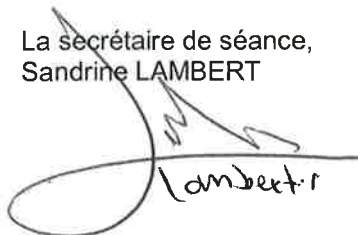
Publié le : **1.6. NOV. 2022**

Notifié le :

<u>Chapitre 022 - Dépenses imprévues</u>	-	16 813,16	
<u>Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement</u>	+	16 813,16	
		0,00	0,00
<u>SECTION D' INVESTISSEMENT</u>			
<u>Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement</u>			+ 16 813,16
<u>Chapitre 2090 - Bâtiments divers</u>			
2188 - Autres immobilisations corporelles	+	2 900,00	
<u>Chapitre 2090 - Bâtiments divers</u>			
1323 - Subvention d'investissement département			+ 1 438,00
<u>Chapitre 81410 - Eclairage public</u>			
1328 - Subvention équipement autres			+ 2 060,00
<u>Chapitre 82200 - Voirie</u>			
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie	+	2 060,00	
<u>Chapitre 82410 - Réserves foncières</u>			
2118 - Autres terrains	+	8 500,00	
2118 - Autres terrains	+	2 000,00	
2118 - Autres terrains	+	701,42	
2118 - Autres terrains	+	354,12	
2118 - Autres terrains	+	179,94	
2118 - Autres terrains	+	3615,68	
		20 311,16	20 311,16

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette décision modificative budgétaire et autorise le maire ou son représentant à signer les actes s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Sandrine LAMBERT



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

